

ANALYSE RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DE LA REGIE DU CENTRE EQUESTRE MAS DE COMBE MIRAMAS

PRESENTATION DE L'EQUIPEMENT

La Régie Equestre a été créée en avril 2002.

Elle est implantée au Mas de Combe à Miramas, au cœur d'un espace naturel, en lisière du golf, équipement métropolitain également.

Son fonctionnement est soumis aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

ACTIVITE 2022

1) Fonctionnement et fréquentation :

a) Le conseil d'administration :

La Régie est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres :

- 5 délégués métropolitains ;
- 2 délégués de la Ville de Miramas ;
- 1 représentant de l'Association des Cavaliers du Mas de Combe ;
- Le directeur du Campus Agricole Fontlongue.

b) Le personnel :

- Une Directrice — fonctionnaire métropolitaine mise à disposition ;
- 2 palefreniers (CDI temps plein) ;
- 3 enseignants (CDI temps plein) ;
- 1 secrétaire régisseur (CDI temps plein) ;
- Ponctuellement et sur certaines activités un moniteur indépendant et éventuellement en cas de surcharge d'activités des palefreniers à temps partiel.

Le centre équestre de Miramas est avant tout une école d'équitation qui accueille les enfants à partir de 2 ans.

La Régie propose également la pension d'équidés, en box ou en paddocks.

c) Les activités et la fréquentation :

Le centre équestre de Miramas propose divers services tel que :

- Ecole d'équitation qui accueille les enfants à partir de 2 ans ;
- Pension d'équidés, en box ou en paddocks ;
- Accueil de cavaliers de niveau tout niveau (débutant à compétition) ;
- Accueil d'étudiants de la filière sport étude ;
- Accueil de centre aéré ;
- Accueil de personnes en situation de handicap.

Fin aout 2022, le centre enregistrait 234 licenciés issus très majoritairement de la Commune de Miramas (75%) et des communes avoisinantes (Saint Chamas — Cornillon — Grans —Salon-de-Provence — Istres).

2) Mission de service public favorisant l'attractivité et le rayonnement touristique du Territoire

⋮

a) Sport-étude :

Le centre équestre de Miramas accueil en partenariat avec le Campus Fontlongue de Miramas des élèves de la 4^{ème} au BTS, sur la filière générale, technique et professionnelle.

Cet accueil ayant permis à 87 élèves en 2022 de bénéficier de séances d'équitation et de formation est conditionné à des tests de sélections.

b) Compétition

La présence de cavaliers issus du centre équestre de Miramas a des compétitions et des concours sur et à l'extérieur du territoire donne à cet équipement une visibilité dépassant le cadre des environs de Miramas.

Ainsi, l'année 2022 a été marquée par la sélection de deux cavaliers du centre en Equipe de France.

c) Découverte de l'équitation :

Le centre Equestre de Miramas propose des stages « découverte » pendant les vacances, de deux à trois heures, et à partir du mois d'avril des stages à la journée, pique-nique en extérieur le midi permettant de faire découvrir aux habitants de la Métropole les disciplines de l'équitation.

d) Inclusion face au handicap

Depuis septembre 2022, trois classes de Miramas du dispositif ULIS (Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire) venant des écoles Paul Cézanne, Chantegrive et Jules Ferry sont accueillies par le centre.

Ceci concerne 30 élèves à raison de 3 groupes de 10 élèves.

Ce dispositif porte sur 8 séances en 2022 et sera porté à 12 séances en 2023.

3) Faits marquant 2022 :

Outre les investissements permettant un meilleur fonctionnement du centre tel que :

- Aménagement des nouveaux parcs permettant l'obtention du nouveau label Fédéral « Label Bien-être animal » ;
- Remplacement d'engins d'écurie motorisé destinés à assurer l'entretien des parcs devenus vétustes ;
- Construction d'un mur (longrine) dans la partie basse de la grande carrière pour faire une retenue du sable afin d'éviter une perte trop importante lors des forts épisodes pluvieux ;

l'année 2022 a été marquée par le retour à la normale « post COVID » et l'arrivée de nouveaux cavaliers propriétaires (24 propriétaires et 30 chevaux) s'inscrivant majoritairement dans une pratique sportive de l'équitation.

PERSPECTIVES 2023

L'envol du cout des matières premières et des charges de nourriture des équidés (+40%) vont obliger la mise en œuvre d'un certain nombre de mesure afin de ne pas éroder la fréquentation du centre :

- Améliorer la communication afin d'accroître la visibilité, autant sur l'équipement, les équidés et les prestations proposées ;
- Améliorer l'organisation de la section sportive, afin de ne pas paralyser l'activité club ;
- Développer l'accueil de groupes pendant les vacances scolaires ;
- Proposer des demi-pensions sur certains équidés de club, notamment sur les jeunes pour parfaire leur formation.

ASPECTS FINANCIER

Cet établissement public, de type industriel et commercial, est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce statut particulier permet de répondre aux contraintes de fonctionnement fixées par la collectivité, notamment quant à l'accueil des groupes scolaires, centres aérés, personnes handicapées,

Dans ce cadre précis, la Métropole abonde au budget de la Régie.

Le fonctionnement de la régie est soumis aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Son budget se décompose principalement :

- En recettes : des produits des cours, pensions, stages, prestations concours, etc... ;
- En dépenses : des charges liées à l'entretien des équidés, des équipements divers, des charges de personnels, des investissements en matériel et en équidés.

Les statuts d'une Régie dotée de la seule autonomie financière sont définis par les Articles R2221-1 à R2221-17 du CGCT pour les généralités et les articles R2221-63 à R2221-94 du CGCT plus précisément pour les Régies à seule autonomie financière.

L'article 2221-3 du CGCT précise que : « La Régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du maire et du conseil municipal, par un Conseil d'Exploitation et son président ainsi qu'un directeur » (il convient de remplacer Maire et Conseil Municipal par Présidente et Conseil Métropolitain).

Les principaux indicateurs portant sur la régie du centre équestre du Mas de Combe courant du 1er janvier au 31 décembre 2022, réalisés sur la base du rapport d'activité, se matérialisent de la façon suivante :

➤ **Les recettes et dépenses d'investissement**

Investissement - en €	2022
Recettes d'investissement	
Recettes réelles (a)	67 373
Recettes d'ordre (b)	0
Total recettes d'investissement = (a) + (b)	67 373
Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (c)	9 716
Total des recettes d'investissement cumulées = (a) + (b) + (c) - k€	77 088
Dépenses d'investissement	
Dépenses réelles (a)	117 798
Dépenses d'ordre (b)	0
Total Dépenses d'investissement = (a) + (b)	117 798
Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (c)	9 843
Total des dépenses d'investissement cumulées = (a) + (b) + (c)	127 641

Les recettes d'investissement atteignent 77 k€ au 31 décembre 2022 et sont intégralement autofinancées par les amortissements de l'exercice pour 47 k€ et par les résultats 2022 dont 21 k€ de réserves et 10 k€ d'excédent reporté de 2021.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent sur l'exercice à 118 k€ et regroupent essentiellement :

- 40 k€ d'équidés ;
- 28 k€ de matériel divers (selles, tapis, clôture, ...) ;
- 24 k€ d'abris.

A noter, un reste à réaliser en fin d'exercice de 10 k€ concernant l'acquisition de 4 abris.

La section investissement clôture en 2022 en déficit de 51 k€ après restes à réaliser.

➤ **Les recettes et dépenses de fonctionnement**

Fonctionnement - en €	2021	Total "voté" 2022	2022	Var.	%Var.	Taux d'exécution
Recettes de fonctionnement						
Recettes réelles (a)	580 814	655 496	664 898	84 084	14%	101%
Recettes d'ordre (b)	0	0	0	0	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement = (a) + (b)	580 814	655 496	664 898	84 084	14%	101%
Résultat reporté ou anticipé (c)	0	0	255 427	255 427	n/a	n/a
Total des recettes de fonctionnement cumulées = (a) + (b) + (c) - k€	580 814	655 496	920 326	339 512	58%	140%
Dépenses de fonctionnement						
Dépenses réelles (a)	483 621	662 124	617 708	134 086	28%	93%
Dépenses d'ordre (b)	27 624	248 800	46 588	18 964	69%	19%
Total Dépenses de fonctionnement = (a) + (b)	511 246	910 924	664 296	153 050	30%	73%
Résultat reporté ou anticipé (c)	0	0	0	0	n/a	n/a
Total des dépenses de fonctionnement cumulées = (a) + (b) + (c)	511 246	910 924	664 296	153 050	30%	73%

Compte tenu d'un résultat bénéficiaire reporté de 255 k€, le taux d'exécution en recettes atteint 140% en 2022. Le taux d'exécution en dépenses s'élève quant à lui à 73%.

Ce qui correspond respectivement à un total de titres et de mandats cumulés de 920 k€ et de 664 k€ en 2022.

Les recettes réelles d'un montant de 665 k€, en hausse de +84 k€ (+14%), concernent essentiellement l'activité *cours, pensions et concours* (+85 k€) et le poste *abondement*, stable sur l'exercice (324 k€).

Le Centre Equestre du Mas de Combe a connu une hausse de son activité de +14% sur l'exercice 2022 du fait d'une activité 2021 impactée par les couvre-feux et les restrictions kilométriques liés à la pandémie de COVID-19. En 2022, la crise sanitaire étant achevée, l'activité a progressé principalement sur le poste concours (+63 k€) et sur les cours donnés auprès d'un lycée (+9 k€).

Les dépenses réelles ont augmenté de +134 k€ (+28%) entre les deux exercices, s'expliquant de la façon suivante :

- +58 k€ de charges de personnel en lien avec la progression des charges MSA après les exonérations connues pendant la crise sanitaire et de la « Prime de Partage de la Valeur » versée aux salariés en 2022 de 15 k€ ;
- +34 k€ du fait de la reprise de l'activité compétition après des saisons sportives fortement perturbées par la crise sanitaire ;
- +14 k€ de coût d'entretien des équidés.

➤ Les résultats de clôture

Résultat cumulé - en €	Dépenses	Récettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	664 296	920 326	256 030
Investissement	127 641	77 088	-50 553
Total cumulé	791 938	997 415	205 477

Le résultat net du Centre Equestre du Mas de Combe a été excédentaire en 2022 de +205 k€ :

- Excédent de +256 k€ en section d'exploitation ;
- Déficit d'investissement de 50 k€ après restes à réaliser.

Le montant des recettes s'élève à 997 k€ contre 792 k€ de dépenses au 31 décembre 2022.

En définitive, le Centre Equestre du Mas de Combe a connu une hausse de son activité de +14% sur l'exercice 2022 du fait d'une activité 2021 impactée par les couvre-feux et les restrictions kilométriques liés à la pandémie de COVID-19. En 2022, la crise sanitaire étant achevée, l'activité a progressé principalement sur le poste concours (+63 k€) et sur les cours donnés auprès d'un lycée (+9 k€).